



École Saint-Émile

**SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement — École Saint-Émile
25 septembre 2023 - 17h45**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Émile, tenue le 25 septembre à 17h45, au 3450 rue Davidson à Montréal.

PRÉSENTS :

Cécile Rémond, parent

Claude Lapointe, enseignant 1^e cycle

Mylène Théroux, parent

Paméla Quezada Escobar, parent

Patrick Lemay, parent

Paule Jacob, parent

Roxane Gauthier, technicienne du service de garde

Formant quorum sous la présidence par intérim de Véronique Marquis, directrice,

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Marie-Pierre Lafortune, représentante de l'OPP.

SONT ABSENTS :

Debby Beaulieu, enseignante 1^e cycle

Angèle Lebeau-Choquette, enseignante 2^e cycle

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La directrice déclare la réunion ouverte. Il est 17h47 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Patrick Lemay **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-2023-2024)

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion/vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (2023-06-05)
4. Question du public
5. Information de l'OPP
6. CÉ 2023-2024
 - 6.1. Présentation des membres et fonctionnement (art. 52)
 - 6.2. Élection de la présidence et de la vice-présidence
 - 6.3. Adoption du calendrier des réunions
 - 6.4. Adoption de la régie interne
 - 6.5. Formation des membres du CÉ
7. Information du SDG
 - 7.1. Nouvelles diverses du SDG
 - 7.2. Réglementation du service de garde et frais
 - 7.3. Journée pédagogique 2023
8. Point de la direction
 - 8.1. Des nouvelles de l'école
 - 8.2. Sorties scolaires (résolution du conseil)
 - 8.3. Budget de formation (440 \$) et de fonctionnement du CÉ (400 \$)
 - 8.4. Budget de l'OPP (50 \$)
 - 8.5. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) — Projet éducatif
 - 8.6. Budgets
 - 8.7. Acte d'établissement (PTRDI)
9. Information du Comité de parents
10. Information des enseignants
 - 10.1. Campagne de financement de la chorale (vente de biscuits et plateforme de dons)
 - 10.2. Demande de financement de la part du CÉ pour le projet chorale
11. Varia — Points divers
12. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2023

IL EST PROPOSÉ par Pamela Quezada Escobar que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 soit adopté avec dispense de lecture avec modifications suivantes.

Correction : 66 et non pas 166 élèves dîneurs

Adoptée à l'unanimité (02-CE-2023-2024)

4. QUESTION DU PUBLIC

Madame Pauline Dunet

- Thème abordé : pas de poubelles dans les toilettes des filles. Problématique pour les filles menstruées. Proposition pour en ajouter.

La direction va en parler avec le concierge de l'école pour vérifier et ajouter si nécessaire des poubelles.

5. INFORMATION DE L'OPP

- Les grandes lignes ont été annoncées lors de l'assemblée générale.
- Rencontre d'information le 28 septembre 2023
- Magazine : mettre de l'avant les anciens profs
- Collection de vêtements
- Plusieurs comités et sous-comités (dont un comité « événements » seront mis en place
- Journée d'amélioration de la cour (14 octobre)
- Demande au CSSDM pour une location de salle pour la fête de l'Halloween. En attente d'un retour.
- Décorer les corridors pour Halloween.

6. CÉ 2023-2024

6.1. Présentation des membres et fonctionnement (art. 52)

Paméla Quezada Escobar, Patrick Lemay et Cécile Rémond étaient déjà là l'an passé. Bienvenue aux nouveaux

Présentation des membres substitués et titulaire.

6.2. Élection de la présidence et de la vice-présidence

CONSIDÉRANT que la présidente et la vice-présidente sortantes ne se sont pas représentées ;

IL EST PROPOSÉ par madame Cécile Rémond :

QUE madame Paméla Quezada Escobar soit élue présidente ;

QUE monsieur Patrick Lemay soit élu vice-président

Adoptée à l'unanimité (03-CE-2023-2024)

6.3. Adoption du calendrier des réunions

IL EST PROPOSÉ par madame Cécile Rémond **QUE** les réunions aient lieu le lundi, selon les dates suivantes :

- 25 septembre 2023
- 13 novembre 2023
- 11 décembre 2023
- 29 janvier 2024
- 25 mars 2024
- 6 mai 2024

- 3 juin 2024

Adoptée à l'unanimité (04-CE-2023-2024)

6.4. Adoption de la régie interne

Présentation de la régie interne par la direction. Modification du document selon les commentaires et ajouts du Conseil d'Établissement.

CONSIDÉRANT la présentation de la régie interne par la direction ;

CONSIDÉRANT les modifications apportées aux documents selon les commentaires et ajouts demandés par les membres du Conseil d'Établissement,

IL EST PROPOSÉ par madame Paule Jacob **QUE** la régie interne soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité (05-CE-2023-2024)

6.5. Formation des membres du CÉ

Les membres du CÉ doivent suivre la formation offerte par le gouvernement du Québec.

Voici le lien : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

7. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

7.1. Nouvelles diverses du SDG

- 168 élèves réguliers, 4 élèves sporadiques et une soixantaine de dîneurs
- Manque de personnel : maladie, poste non comblé. Un poste est à l'affichage depuis 4 semaines. L'équipe va proposer le poste aux surveillants du dîner.
- Difficile de planifier les activités pour le moment

7.2. Réglementation du service de garde et frais

Rappel que beaucoup de choses ne peuvent pas être modifiée.

- Coût des journées pédagogiques : 12 \$. Pour le moment, le service de garde arrive à s'autofinancer.
- Pour les blocs : 4 sporadiques.
- Pour les réguliers, le montant est défini par le ministère.
- Les frais de retard : c'est le CSSDM qui détermine les frais
- En cas d'incendie : le lieu de refuge sera défini par le CSSDM ultérieurement

IL EST PROPOSÉ par Patrick Lemay **QUE** la réglementation du service de garde et les frais soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité (06-CE-2023-2024)

7.3. Journée pédagogiques 2024

- La technicienne du service de garde n'a terminé de se pencher là-dessus.
- Le CÉ souhaite qu'il y ait un compromis entre des activités de qualité et des prix abordables.
- Il est également souhaité d'avoir la possibilité d'inscrire les élèves à toutes les journées pédagogiques en une seule fois.
- Roxane reviendra avec des propositions lors du prochain CÉ

8. POINTS DE LA DIRECTION

8.1. Des nouvelles de l'école

- Tout se passe bien.
- On se réapproprie les lieux et le fonctionnement de l'école.
- Suivi pour avoir un brigadier supplémentaire. La directrice a fait des démarches à cet effet pour le coin de rue Davidson/Rivier. Par ailleurs, si quelqu'un constate un manque de brigadier au coin Rachel/Davidson, il doit le signaler à l'école.
- **Problème des trottinettes** : l'équipe-école est d'avis que les trottinettes ne doivent pas être entreposées dans l'école. Pour le moment, elles sont dans un local de rangement extérieur. Une communication sera préparée à ce sujet afin d'interpeler les parents à cette situation et trouver des solutions.
- Un rappel sera également fait concernant l'arrivée dans la cour la matin et l'inscription au service de garde.

Politique de la gestion des retards : Présentation de la politique de la gestion des retards par la direction. Rappel qu'il est important d'arriver à l'heure.

IL EST PROPOSÉ par Patrick Lemay **QUE** la politique de gestion des retards soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité (06-CE-2023-2024)

8.2. Sorties scolaires (résolution du conseil)

- **Sorties nature** (18, 19 et 20 octobre, selon les différents cycles). Les autobus sont réservés. Tous les élèves de l'école vont participer à la sortie nature. Toutes les informations sont sur le site GUEPPE.
- **L'école et les arts : Au bout du conte** (1^{er} nov. 1^{er} cycle) : maison de la culture Mercier.
- **Patin** (3 nov. 502/602 et 503/603) : à l'aréna Étienne Desmarteau.
- **Patin** (1^{er} déc. 502/602 et 503/603) : à l'aréna Étienne Desmarteau.
- **Maison Théâtre : Parole d'eau** (2^e cycle. 31 janv. 2024)
- **L'école et les arts : les mots secrets** (3^e cycle. 19 mars 2024) maison de la culture Mercier.
- **L'école et les arts : les petites tounes** (1^{er} cycle. 16 avril 2024) : maison de la culture Mercier.
- D'autres sorties viendront peut-être s'ajouter

IL EST PROPOSÉ par Pamela Quezada Escobar **QUE** l'ensemble des sorties, à l'exception de la sortie éducative dans le Mile-End, soit adopté. Des informations supplémentaires concernant la sortie au Mile-End sont demandées par le CE.

Adoptée à l'unanimité (06-CE-2021-2022)

8.3. Budget de formation (400 \$) et de fonctionnement du CÉ (400 \$)

- Est-ce l'achat de livres ou de documentation peut compter comme du budget de formation ?

La direction va se renseigner, mais croit que non.

8.4. Budget de l'OPP (50 \$)

- La demande sera faite.

8.5. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) — Projet éducatif

- On continue notre travail avec le projet éducatif. L'équipe va se pencher sur les moyens prochainement.

8.6. Budgets

- Les budgets seront disponibles après le 30 septembre

8.7. Acte d'établissement (PTRDI)

- Présentation de l'acte d'établissement. Lecture faire par la direction
- École occupée à 150 %. Manque d'espace
- Le CÉ approuve l'acte d'établissement
- Le CÉ se questionne par rapport à la taille de l'école par rapport à l'expansion démographique.

9. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

- Rien pour le moment

10. INFORMATION DES ENSEIGNANTS

10.1. Campagne de financement de la chorale (vente de biscuits et plateforme de dons)

- Spectacle de la chorale le 7 mai.
- Coût de la location de la salle : 1500 \$. Même formule cette année`3 ventes de biscuits prévues : 26 octobre, 7 décembre, et 8 février.
- Permet aux enfants de s'impliquer avec leurs parents à leur mesure.

- Camp de chorale : cette année : mini camp chorale : une journée de fin de semaine. Une journée de fin de semaine. En février ou mars. S'adresse uniquement aux enfants de la chorale.
- Cette année : 70 enfants sont actuellement inscrits à la chorale
- Claude Lapointe s'occuperait des démarches

10.2. Demande de financement de la part du CÉ pour le projet chorale

CONSIDÉRANT que l'achat de costumes et de décors est nécessaire ;

CONSIDÉRANT qu'il faut parfois payer les droits de la version karaoké à l'artiste ;

IL EST PROPOSÉ par Patrick Lemay **QUE** 500 \$ soit débloqué pour financer les activités de la chorale.

Adoptée à l'unanimité (07-CE-2023-2024)

11. VARIA

- Dîner-pizzas : en accord avec la direction, l'OPP et le service de garde, il est prévu que 5 dîner-pizza devraient être organisés cette année. Le premier aura lieu le vendredi 20 octobre.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h49.

Présidente

Directrice